

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-neuvième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 27 novembre – 1 décembre 2017

Questions administratives et financières

Accès aux financements

FINANCEMENT EXTERNE :
RAPPORT DU SECRETARIAT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Historique

2. À sa 17^e session (CoP17, Johannesburg, 2016), la Conférence des Parties a adopté les décisions 17.10 à 17.16, *Accès au financement*. Le présent document porte sur les décisions 17.12 à 17.15 relatives à l'accès à des financements externes autres que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), tandis qu'un autre document porte sur l'application des décisions 17.10 à 17.11 relatives à l'accès au FEM.

17.12 *Toutes les Parties, les organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales et autres organismes sont invités à fournir une assistance financière ou technique afin d'assurer une mise en œuvre efficace des décisions et résolutions adoptées par la Conférence des Parties.*

17.13 *Les Parties sont invitées à détacher du personnel auprès du Secrétariat CITES et à noter que le salaire du personnel détaché incombe à la Partie concernée. Le personnel détaché remplit ses fonctions et agit dans l'intérêt du mandat du Secrétariat CITES.*

17.14 *Sous réserve du financement externe disponible, le Secrétariat, en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières compétentes, agences de coopération et donateurs éventuels, organise une Table ronde de donateurs pour les espèces sauvages axée tout particulièrement sur l'utilisation durable de la faune et de la flore sauvages, afin :*

- a) *de partager les informations sur leurs programmes de financement existants pour la conservation des espèces sauvages ;*
- b) *de comprendre les besoins financiers à long terme des pays en développement pour la mise en œuvre de la Convention; et*
- c) *d'étudier le potentiel pour une hausse des ressources financières destinées à assurer la conservation et l'utilisation durable des espèces sauvages.*

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la décision 17.12

3. Depuis la CoP17, le Secrétariat a reçu confirmation de contributions extrabudgétaires de la Chine (incluant la RAS de Hong Kong), de l'Union européenne, du Japon, de la Suisse et des États-Unis d'Amérique, pour un montant de plus de 9,6 millions d'USD. Des discussions sont actuellement en cours avec ces

contributeurs et avec un certain nombre d'autres donateurs. Les contributions confirmées au moment de la rédaction du présent rapport sont résumées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Répartition des fonds extrabudgétaires confirmés/versés depuis la CoP17
(confirmés au 25 août 2017)

Donateur	Montant total (monnaie locale)	Montant confirmé/versé pour 2017 (USD) ¹	Principaux domaines de travail
Chine	700 000 RMB	100 000	Certaines décisions de la CoP17
Chine (Hong Kong, RAS)	400 000 HKD	51 497	Activités de lutte contre la fraude
Union européenne : DG-Devco	(1 ^{er} versement de 7 000 000 EUR)	3 346 228	Espèces d'arbres inscrites aux annexes de la CITES
Union européenne : DG-Devco ²	(1 ^{er} versement de 1 961 000 EUR)	686 456	Certaines activités du programme de Suivi de l'abattage illicite d'éléphants (MIKE)
Union européenne : DG-Devco	3 000 000 EUR	3 337 317	Projet visant à réduire au minimum l'abattage illégal d'éléphants et d'autres espèces menacées (MIKES), 3 ^e versement
Union européenne : DG-Environnement	(1 ^{er} versement de 2 250 000 EUR)	673 059	Espèces marines, Projet des délégués parrainés et certaines décisions de la CoP17
Japon	60 000 USD	60 000	Certaines activités du programme de Suivi de l'abattage illégal d'éléphants (MIKE)
Suisse : Confédération	150 000 CHF	146 341	Renforcement des capacités de lutte contre la fraude au Secrétariat CITES
Suisse : Organe de gestion	59 900 CHF	59 975	Certaines décisions de la CoP17
États-Unis d'Amérique : National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA)	165 000 USD	165 000	Espèces marines inscrites aux annexes de la CITES
États-Unis d'Amérique : U.S Fish and Wildlife Service	989 438 USD	989 438	Conformité et respect de la législation dans certaines Parties de l'Asie du Sud-Est
TOTAL		9 615 311	

4. L'Union européenne reste le principal contributeur des fonds extrabudgétaires. L'ajout notable est le projet financé par l'Union européenne (UE) intitulé *Soutien à la gestion durable des espèces d'arbres en danger et à la conservation de l'éléphant d'Afrique*. La contribution s'élève à 7 millions d'EUR destinés à soutenir la mise en œuvre du projet sur les espèces d'arbres CITES par le Secrétariat CITES et 1 million d'EUR

¹ Les montants sont basés sur le taux de change appliqué par les Nations Unies au moment de la réception des fonds.

² Les fonds ont été fournis via l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

destiné au African Elephant Fund avec une mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'environnement³.

5. La composante de ce projet portant sur les espèces d'arbres vise à soutenir les principaux États de l'aire de répartition exportateurs d'espèces d'arbres inscrites aux annexes de la CITES en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Cela leur permettra de prendre des mesures de conservation et de gestion afin d'améliorer leurs capacités pratiques et technologiques relatives à l'élaboration d'avis de commerce non préjudiciable, à l'approfondissement des connaissances sylvicoles et écologiques pour la gestion des espèces d'arbres CITES, à l'identification du bois et des produits forestiers non ligneux, ainsi qu'aux systèmes d'information et de suivi efficaces. De plus amples informations sur ce projet sont présentées sur la page dédiée du site Web CITES⁴. Le Secrétariat espère que le projet sur les espèces d'arbres CITES continuera sur le long terme à soutenir l'application efficace de la Convention pour les espèces d'arbres.
6. L'UE a également fourni 1,9 million d'USD pour soutenir les activités du programme MIKE dans les États de l'aire de répartition en Asie, grâce à un accord conclu avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et TRAFFIC, en cherchant à donner un nouvel élan à la collecte et l'analyse des données sur la mortalité des éléphants, et à améliorer les mesures prises pour lutter contre le trafic international de l'ivoire. Des discussions sont en cours avec l'UE concernant diverses options pour un soutien potentiel aux futures activités du programme MIKE.
7. Le Secrétariat a également déployé des efforts considérables pour mobiliser des ressources afin de soutenir le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) et la mise en œuvre de son Programme stratégique 2016-2020. Le soutien financier de la France, de l'Allemagne, et de Monaco a été confirmé comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessous. Au moment de la rédaction du présent document, les délibérations étaient à un stade avancé pour l'octroi d'un important financement - promis par l'Union européenne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord - pour la mise en œuvre du Programme stratégique de l'ICCWC.

Tableau 2. Répartition du soutien financier à l'ICCWC confirmé depuis la CoP17 (au 25 août 2017)

Donateur	Montant total (monnaie locale)	Montant confirmé/versé pour 2017 (USD) ⁵	Partenaire de l'ICCWC responsable de la gestion des fonds
France	85 000 EUR	90 167	Secrétariat CITES
Allemagne	400 000 EUR	0	ONU DC
Monaco	(1 ^{er} versement de 200 000 EUR)	56 283	Secrétariat CITES
TOTAL		146 450	

8. Avec l'accord préalable des donateurs concernés, certaines contributions extrabudgétaires servent à fournir un soutien en personnel au Secrétariat afin d'entreprendre des activités spécifiques. Cela comprend les postes indiqués ci-dessous :
 - a) Administrateur chargé de l'appui aux Plans d'action nationaux pour l'ivoire (PANI) (financé par la Suisse) ;
 - b) Administrateur chargé de l'appui à l'ICCWC (cofinancé par la Suisse, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique) ;
 - c) Assistant au projet (cofinancé par l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique) ;

³ Voir le communiqué de presse : https://cites.org/fra/news/pr/EU_contributes_8_million_Euro_support_CITES_tree_species_programme_protection_African_elephants_14072017

⁴ https://cites.org/eng/prog/flora/trees/trees_project

⁵ Les montants sont basés sur le taux de change appliqué par les Nations Unies au moment de la réception des fonds.

- d) Équipe du projet sur les espèces d'arbres et les éléphants : coordinateur et assistant (financés par l'Union européenne) ;
- e) Équipe du projet MIKES : administrateur du programme et scientifique chargé des données (financés par l'Union européenne).

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la décision 17.13

9. Le Secrétariat a bénéficié de l'appui de personnel détaché et d'autres catégories de personnel depuis la CoP17 (voir le tableau 3 ci-dessous). Le Gouvernement de la Turquie a détaché un Administrateur des pêches du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage pour douze mois à partir de décembre 2016, afin de fournir un soutien à la mise en œuvre des décisions concernant les espèces aquatiques. Il s'agit de la première personne de Turquie détachée auprès du Secrétariat. L'Allemagne continue de fournir un Administrateur chargé des espèces marines (Jeune expert associé) et une Administratrice de programme conjoint CITES/CMS, qui sont tous deux présents depuis 2015. En outre, l'Allemagne a confirmé le financement d'un second poste de Jeune expert associé au Secrétariat, spécialisé dans les plantes médicinales, le processus de sélection étant en cours au moment de la rédaction du présent rapport (septembre 2017).
10. Des stagiaires hautement qualifiés ont également contribué au travail du Secrétariat. La Korean Environment Corporation (KECO) a fourni un stagiaire de mars à août 2017 grâce à son programme intitulé *International Environment Expert Training Program* (IEETP). Depuis la CoP17, le Secrétariat a également accueilli trois stagiaires autofinancés d'Australie, de France et du Portugal. Le Secrétariat exprime sa gratitude à ces stagiaires qui, sans être rémunérés, ont contribué de manière significative au travail quotidien du Secrétariat.

Tableau 3. Appui en personnel reçu depuis la CoP17

Appui en personnel 2013-2017	USD (par an, à l'exception des stagiaires)⁶
Turquie : Administrateur adjoint chargé des espèces aquatiques (détachement) (12 mois)	140 862
Allemagne : Jeune expert associé (P-2, depuis janvier 2015)	140 862
Allemagne : Administratrice de programme conjoint CITES-CMS (P-3, depuis juillet 2015)	172 074
Corée : Stagiaire KECO-IEETP (1 stagiaire, 6 mois)	23 200
Australie, France, Portugal : stagiaires autofinancés (3 stagiaires, 6 mois chacun)	69 600
Total :	546 598

11. Le Secrétariat exprime ses sincères remerciements à l'Allemagne, à la République de Corée et à la Turquie pour leur généreux soutien financier et en nature. Les autres Parties sont respectueusement encouragées à envisager de contribuer à l'application de la Convention et, en particulier, à l'application des résolutions et des décisions de la CoP17.

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la décision 17.14

12. Il n'existe actuellement aucun financement disponible pour la mise en œuvre de la décision 17.14 concernant l'organisation d'une Table ronde des donateurs pour les espèces sauvages axée tout particulièrement sur l'utilisation durable de la faune et de la flore sauvages.

⁶ Les montants pour les stagiaires ont été calculés sur la base d'estimations à partir du coût mensuel d'un consultant d'un niveau équivalent.

13. En novembre 2016, le Programme mondial pour la vie sauvage, une initiative du FEM dont le bureau de coordination est administré par la Banque mondiale, a publié le document intitulé *Analysis of International Funding to Tackle Illegal Wildlife Trade* [Analyse du financement international pour lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages]. Cette publication, à laquelle le Secrétariat a contribué et qui inclut un avant-propos du Secrétaire général, fait suite au travail du Groupe consultatif des donateurs de la précédente Table ronde des donateurs, qui portait sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Il s'agit d'un examen du financement par les donateurs internationaux pour lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages en Afrique et en Asie, qui sert de base de référence sur laquelle la communauté des donateurs peut s'appuyer pour établir une vision future du financement de la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages en consultation avec les pays bénéficiaires. En plus de la publication PDF⁷, une version électronique interactive⁸ du rapport permettant une visualisation dynamique des données est également disponible.

Recommandation

14. Le Secrétariat invite le Comité permanent à :

- a) prendre note du présent document ;
- b) accueillir favorablement le soutien généreux des donateurs à l'application de la Convention ; et
- c) encourager les Parties à :
 - i) continuer de fournir un soutien financier et en nature afin d'assurer une mise en œuvre efficace des décisions et résolutions adoptées par la Conférence des Parties ; et
 - ii) apporter un soutien financier permettant d'organiser une Table ronde des donateurs pour les espèces sauvages axée tout particulièrement sur l'utilisation durable de la faune et de la flore sauvages, en application de la décision 17.14.

⁷ <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/25340>

⁸ <http://www.appsolutelydigital.com/WildLife/cover.html>